

L'agrile du frêne observé dans la forêt urbaine à Saguenay

Saguenay, le 28 mai 2024 – La Ville de Saguenay a détecté, dans sa forêt urbaine, des larves et des spécimens adultes de l'agrile du frêne. L'observation a été faite dans le parc de la zone portuaire de Chicoutimi. Conformément à la réglementation, la Ville a signalé sans délai la situation à l'Agence canadienne d'inspection des aliments. Les agents de cette dernière sont arrivés ce matin pour confirmer sur le terrain notre détection, évaluer l'ampleur de la contamination et nous faire des recommandations. Saguenay n'est pas la seule ville à être aux prises avec cette problématique.

L'ACIA décrit ainsi l'agrile du frêne : « un coléoptère envahissant très destructeur qui s'attaque à toutes les espèces de frênes du genre *Fraxinus* et entraîne leur mort. » Des arbres de la zone portuaire ont déjà été entaillés par l'ACIA. Les premiers arbres inspectés présentaient des signes de contamination qui forceront leur abattage à un moment qui doit toujours être déterminé. L'intérieur des troncs est vide. Ces arbres seront remplacés, de façon à minimiser l'impact sur l'ensemble de la forêt urbaine et sur le parc.

Pour la suite, selon le diagnostic et les recommandations, il faudra possiblement abattre d'autres arbres. Le tout demeure encore en évaluation et devra être déterminé par les experts. Rappelons que Saguenay possède un inventaire de sa forêt urbaine. Ces informations permettent de connaître les essences d'arbres partout sur le territoire et d'agir rapidement lorsqu'une situation comme celle-ci se présente.

-30-

Source : Service des communications
Ligne médias : 418 54MEDIA
(418 546-3342)